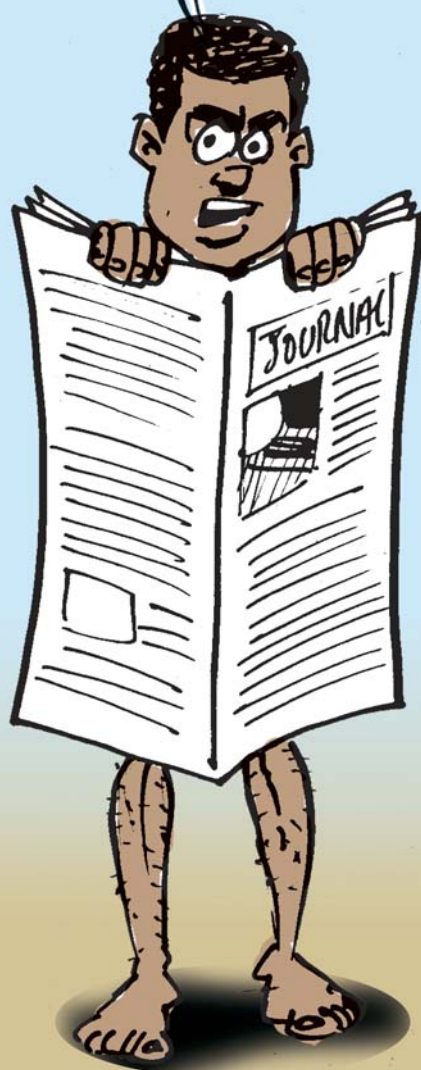


Réflexions sur Election, Paix et Développement



Je préfère rester
dévêtu et digne, plutôt
que vêtu mais vendu.



UNE ELECTION PACIFIQUE ET TRANSPARENTE POUR UN AVENIR PROMETTEUR

X

Par **Etonam AKAKPO-AHIANYO**

*Journaliste, Correspondant de SYFIA International
Porte-parole de l'UJIT*

Tout doucement, l'élection présidentielle de 2010 se profile à l'Horizon. Plus qu'un simple test électoral, ce scrutin revêt une importance capitale pour le Togo. S'il est indubitable qu'il devra permettre d'élire le nouvel homme fort qui présidera aux destinées du pays pour les cinq années à venir, sa tenue dans la transparence et la paix marquera un tournant décisif dans l'avenir du Togo. Un scrutin apaisé et transparent remettrait à n'en point douter le peuple en confiance et permettrait au Togo de retrouver sa place dans le concert des Nations, tout en lui ouvrant la voie à la reprise pleine et entière de sa coopération avec ses partenaires internationaux.

A mesure que l'on s'achemine vers la date fatidique de la tenue du scrutin, les togolais semblent de plus en plus gagnés par la peur et l'angoisse. Beaucoup s'interrogent sur de quoi demain sera fait. A y regarder de près, leur inquiétude est bien légitime. Dans ce pays d'environ six (6) millions d'âmes, les élections ont en effet pendant longtemps, été le théâtre de violence.

Eu égard à ce passé douloureux, couplé aux effets de près de deux décennies de crise sociopolitique, les togolais semblent dans leur grande majorité perdre confiance en l'avenir. Mais un scrutin juste, transparent et pacifique pourrait leur donner le goût de vivre. Ils pourront donc ainsi rêver. Rêver de voir la jeunesse enfin trouver une issue à la crise de l'emploi qui la frappe de plein fouet, rêver de voir se relever le secteur routier en pleine déconfiture, rêver de voir construire leur pays dans l'unité ... Bref rêver de tout et de rien.

Conscient que l'on ne peut rien construire de durable dans la violence, un scrutin apaisé et transparent donnerait la chance au Togo de relever les nombreux défis qui se posent à son évolution. La poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles nécessaires à la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, la réconciliation nationale, le retour des réfugiés, la lutte contre l'impunité, le redressement de fond en comble de l'économie... sont autant de chantiers dont la réalisation ne serait qu'un vœu pieux sans la transparence et la paix avant, pendant et après le scrutin.

Ces élections que nombre de togolais appellent donc de tous leurs vœux, transparentes et pacifiques ne seraient que pure illusion, sans l'implication active de toutes les forces vives de la Nation. Des leaders politiques au simple citoyen, en passant par l'Armée et les Forces de sécurité, les organisations de la société civile... chacun doit y mettre du sien, depuis la période pré-électorale jusqu'à celle post-électorale.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), cheville ouvrière de l'organisation du scrutin, doit d'ores et déjà œuvrer pour gagner la confiance de tous les citoyens en instaurant un cadre électoral transparent et dépourvu de toute velléité de fraude.

Comme le recommande l'Accord Politique Global (APG) signé en 2006, les partis politiques et leurs responsables doivent s'engager à renoncer à tout acte de violence et d'incitation à la violence durant toute la période électorale. Les rapports entre les candidats en lice pour le fauteuil présidentiel doivent quant à eux, être placés sous le signe du respect mutuel et du rejet de tout comportement susceptible de nuire à la sérénité du vote. Il n'est tout de même pas superflue de souligner que les candidats, partis politiques, regroupements ou collectifs de partis politiques doivent s'interdire et interdire à leurs militants et partisans, toute attitude, comportement ou propos de nature à porter atteinte à la dignité, à l'intégrité physique des personnes, aux biens publics et privés et à la transparence des élections.

Le gouvernement doit prendre toutes les dispositions afin que les prochaines élections présidentielles soient pacifiques et transparentes.

S'il est indéniable que la presse privée, en cette période, a l'impérieux devoir de se conformer plus que jamais strictement l'éthique et la déontologie pour un scrutin pacifique, il n'en demeure pas moins que la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) doit s'abstenir de son côté, de s'ériger en « police des médias » pour se consacrer à sa mission à elle assignée par la Constitution qui est de garantir et d'assurer la liberté et la protection de la presse. La HAAC doit par dessus tout, favoriser l'accès équitable des partis et des candidats aux médias d'Etat.

Outre son soutien financier et technique, la communauté internationale devra encore quant à elle encore accompagner le Togo par l'envoi d'observateurs internationaux. Ces derniers doivent faire preuve d'un sens profond de professionnalisme, car de leur sincérité dépendent la crédibilité du scrutin et l'avenir du Togo. Dans le souci d'éviter des tensions enregistrées lors des précédentes périodes post-électorale, il est souhaitable que la communauté internationale, en particulier les dirigeants occidentaux s'abstiennent de féliciter tout vainqueur du scrutin avant même la proclamation des résultats officiels.

Le chemin devant mener à la paix et la transparence du scrutin étant tout tracé, le moment est plutôt à l'action. "Devenir des artisans de paix" pendant qu'il est encore temps doit être le credo de tous les acteurs politiques et citoyens togolais soucieux d'offrir un avenir prometteur à toutes les filles et fils du Togo. Pour l'édification d'une paix durable, aucun sacrifice n'est trop grand.



MÉDIAS, LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DU JOURNALISTE EN PÉRIODE ÉLECTORALE

Par **Daniel LAWSON-DRACKEY**

Journaliste, Consultant médias

Là où il n'y a pas de presse libre, il y a davantage de souffrances, mais là où il y a une presse libre mais non responsable, la société est tout simplement en danger. La presse togolaise a joué un rôle appréciable et apprécié dans l'évolution socio-politique de notre pays, mais il faut également reconnaître que cette même presse n'est pas exempte de reproches et de dérives qui tendent à remettre en cause tous les efforts consentis depuis la libéralisation de l'espace médiatique au Togo. La conscientisation des citoyens togolais demeure aujourd'hui un défi pour nous journalistes de montrer l'exemple. C'est justement ce que pensait Kwame N'Krumah quand il parlait du **Consciencisme**, pour engager et asseoir une avancée sociale des populations.

Nous devons humblement reconnaître, comme le pense un confrère ghanéen, que les journalistes dans nos pays en transition démocratique, *« ont fini par acquérir une mentalité servile, et leurs articles servent, au mieux, de ponctuation aux ambitions mesquines des politiciens. La presse a perdu de son indépendance ; si elle ne se contente pas de chanter les louanges de ceux qui sont au pouvoir, elle a par son comportement contribué à trahir les rêves de nos peuples »*.

Ceux qui nous lisent, nous écoutent et nous regardent sont nos meilleurs juges en dehors de notre conscience. Comme on le dit souvent dans la profession, la pire chose qui puisse arriver à un journaliste en dehors de la mort, c'est de perdre sa considération auprès de ceux qui lui confèrent sa raison d'être. Jetons nous-mêmes un regard introspectif sur notre comportement dans la société, sur ce que nous donnons à consommer aux populations, pour juger de notre responsabilité. La précarité dans laquelle évolue la presse togolaise n'est pas une excuse à ce à quoi nous assistons aujourd'hui et au déni de notre responsabilité dans la société.

Dans un ouvrage publié par la Chaire Unesco de Communication publique et institutionnelle dans le cadre du réseau ORBICOM, Jamal Eddine NAJI a écrit: *« la déontologie, bien comprise, est un levier de liberté et une arme de défense pour un métier plus ouvert que jamais aux initiés comme aux non-initiés, aux professionnels de l'information comme au public qui, étant un prétendant de droit à cette information, est de plus en plus exigeant et averti à l'endroit du monde des journalistes et des médias »*.

La déconsidération que nous subissons désormais de la part du public doit nous interpeller tous. Et si nous ne prenons garde, c'est l'Etat qui édictera désormais pour nous notre Code de conduite. Nous n'en voulons pour preuve que les dernières élections législatives d'octobre

où les pouvoirs publics ont jugé utile de nous « imposer », entre guillemets, des directives que nos associations professionnelles de presse pouvaient elles-mêmes édicter pour sensibiliser les journalistes pour la couverture médiatique de ces élections. Quid des dernières tentatives de renforcer les prérogatives de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) en matière des sanctions administratives !

La Charte française de 1918 résume bien cette situation lorsqu'elle dit qu'« *un journaliste digne de ce nom ne reconnaît que la juridiction de ses pairs, souveraine en matière d'honneur professionnel* ». Quant au Code de la profession de journaliste (Espagne 1993), on peut y lire : « *Dans le cadre des droits civils qui sont reconnus par la Constitution et qui forment la base d'une réelle société démocratique, le journalisme est un important instrument social qui rend effectif le libre et efficient développement des droits fondamentaux de tous les citoyens à la liberté d'information et à la liberté d'expression et d'opinion* ».

Voici donc la liberté d'expression et la responsabilité sociale du journaliste ; notre pays ne fait pas exception à la règle, notre corporation a un Code de déontologie. Si nous arrivons à respecter tout au plus la moitié des articles que contient ce code, le débat aujourd'hui ne serait que pure formalité, peut-être. Mais malheureusement, nous n'en sommes pas là.

Il existe certes des pesanteurs, même si elles ne sont pas des excuses, qui freinent l'évolution de la presse togolaise vers plus de professionnalisme et de responsabilité. La seule chose qui importe aujourd'hui est la lutte que nous devons mener de ce côté-là pour renforcer nos aptitudes professionnelles, pour réclamer notre droit à des conditions appropriées de travail, comme celles relatives au salaire ou celles relatives aux conditions matérielles et professionnelles nécessaires pour que nous exécutions notre travail dans la décence. C'est ici le lieu d'interpeller les premiers responsables d'organes de presse pour qu'ils créent ces conditions pour leurs journalistes, et qu'ils se donnent eux-mêmes une vision de la mission qui est celle de notre métier.

Retenons cette citation de Jamal NAJI qui écrit : « *s'identifiant et identifié comme acteur social ayant un rôle et une responsabilité dans la société démocratique bâtie sur la liberté d'expression, entre autres libertés, le journaliste (comme le média) ne peut envisager de terrain majeur pour sa mission et son métier que " le marché de la vérité ". Son désir de tendre vers un "journalisme d'excellence ou de qualité", à partir d'une position sociale reconnue, respectée et protégée, dans le sens de plus de liberté d'expression pour lui et pour les autres, n'a finalement comme motivation que de rendre ce " marché de la vérité " plus transparent et plus productif pour la démocratie, qui est le seul environnement favorable à la liberté des médias. Un tel objectif passe nécessairement par l'élaboration des " règles du jeu" pour tous, à commencer par soi-même. Nous devons aujourd'hui faire preuve d'un engagement éthique* ».

L'Éthique est individuelle, la Déontologie est collective.

Le journalisme requiert beaucoup de vertus, faites de transcendance, de sagesse, de conscience et de responsabilité que fondent ses règles cardinales de vérité et d'honnêteté de l'information. Les périodes électorales étant des moments où les femmes et les hommes des médias sont constamment sollicités et presque « vénérés », les tentatives d'aliéner les journalistes sont multiformes et il leur revient de faire montre de plus de respect des normes éthiques et déontologiques. Les campagnes électorales passent et la profession demeure, d'où ces trois principes fondamentaux que nous devons nous efforcer de respecter : l'indépendance, l'équilibre et l'impartialité.

Indépendance : comme le soutient souvent Hervé Bourges, ancien Président de l'Union de la Presse Francophone, « *sans garanties d'indépendance, il n'y a pas crédibilité de l'information* » ; information exacte, recoupée, vérifiée, non tronquée, non biaisée, dépourvue de toute pression politique, morale ou économique. Cela suppose l'honnêteté, la neutralité, la vérité, la crédibilité, l'intégrité, l'objectivité... Il y va de la propre réputation du journaliste et de celle de son organe.

Pour exemple, lorsque les médias publics abusivement appelés médias d'Etat sont accusés de dépendre exclusivement du parti au pouvoir, les médias privés semblent aussi parfois tomber dans une dépendance nouvelle, à l'égard des groupes d'intérêt politique, économique voire ethnique et religieux.

Equilibre : à défaut d'un accès équitable des hommes politiques et partis politiques aux organes de presse, il faut un souci constant d'équité et de non discrimination dans le traitement de l'information. Ce principe est simple, mais son application peut être problématique ; surtout dans nos Etats en transition où l'équilibre est souvent faussée dans les programmes d'information : les personnalités politiques du parti au pouvoir ou de la coalition au pouvoir bénéficient souvent d'un éclairage privilégié, toujours au premier plan de l'actualité et ont plus de marge de manœuvre pour créer des événements médiatiques qui les mettent en évidence.

Impartialité : « *ni griot servile, ni détracteur stérile* », cette devise proposée par Hervé Bourges suffit à elle-seule pour permettre aux journalistes de traduire dans les faits leurs compétences, à rechercher et à donner des informations dépouillées de tout parti pris. Cela implique l'effort de faire contrepoids à la surexposition médiatique de certains et en accordant un droit de réponse aux autres. Accorder la même importance à tous et rapporter les événements tels qu'ils se présentent.

L'obligation d'équilibre et d'impartialité à laquelle sont conviés les journalistes et sont tenus les Etats découle directement des droits fondamentaux des électeurs et des candidats à la liberté d'expression et d'information et à la non-discrimination dans l'exercice de leurs droits (*Articles 2 et 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques*). Elle découle aussi implicitement de l'idée même d'élections libres et équitables, qui interdit au parti au

pouvoir d'utiliser les moyens de l'Etat, y compris ceux mis à la disposition des médias publics, pour l'aider à remporter les élections.

Ces trois principes, qui selon nous, sont fondamentaux, supposent également que nous soyons attentifs à certains actes et comportements, surtout sur les lieux de reportage et meetings électoraux, en évitant des comportements et actes qui prêter à interprétations et pouvant compromettre notre propre sécurité.

La responsabilité sociale des journalistes dans nos pays en construction démocratique doit se préoccuper du souci constant d'informer et de former les citoyens en toute responsabilité et dans le respect des normes éthiques et déontologiques de la profession. Surtout en période électorale où, chaque candidat, chaque homme politique, chaque parti politique se rappelle le rôle important que joue un média dans la société, et dans l'approfondissement de la démocratie. Ceci engage notre responsabilité sociale, et non pas notre engagement politique aux côtés d'un parti ou d'un homme. Comme le disait l'ancien président du Conseil Supérieur de la Communication du Burkina Faso, M. Luc Adolphe Tiao : *« Etre conscient et responsable pour le journaliste, ce n'est pas être complice des ordres socio-politiques rétrogrades, des atteintes graves à la démocratie et à la bonne gouvernance. Le journaliste passerait alors à côté de sa mission fondamentale. C'est plutôt savoir prendre constamment la pleine mesure des pulsions qui rythment la société et éviter, par le professionnalisme, d'allumer des brasiers qui sont autant d'entraves à la quête de l'idéal commun de bonheur d'une société. »*

Le rôle des médias en tant que garants de la sphère publique nous oblige à œuvrer dans l'intérêt du public, favorisant ainsi la bonne gouvernance et la démocratie, outils de promotion des droits humains, de la justice sociale et de la lutte contre la pauvreté.

Les campagnes électorales offrant alors l'opportunité à tous les groupes de pression (hommes et partis politiques, opérateurs économiques, chefs religieux et autres...), qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, à vouloir manipuler les médias et contrôler l'information, il faut tout simplement que les journalistes s'arment des normes et règles éthiques et déontologiques de la profession pour mériter le respect de ces hommes et groupes de pression et résister aux contraintes les plus viles qui enlèvent toute quintessence à la noblesse de cette profession.



COMMENT GÉRER UNE RÉDACTION EN PÉRIODE ÉLECTORALE

Par **Rita GBODUI**,

Journaliste - Consultante Média et Communication

Les élections sont une période très sensible, période au cours de laquelle les médias, sont fortement sollicités. Enjeu de taille, les élections présidentielles ont toujours suscité beaucoup de passion tant au niveau des hommes politiques que des professionnels des médias pour qui ces échéances sont des occasions rêvées pour engranger des fonds et remplir leur caisse quasi vides. La fin justifiant les moyens, c'est également le moment où certains professionnels des médias utilisent tous les subterfuges pour soutirer de l'argent aux hommes politiques qui de leur côté, sont prompts à faire les propositions, mêmes les plus mirobolantes et les plus démagogiques pour avoir ces professionnels des médias avec eux.

Quant bien même il existerait une corrélation entre les deux entités précitées (hommes politiques et professionnels des médias), nous allons nous appesantir sur les professionnels des médias, ceux là qui font et défont les informations et leurs acteurs, ceux là qui utilisent un moyen et un canal très sensible de par sa portée, ses différentes cibles et les missions qui leur sont assignés.

L'organisation pratique de la Rédaction : de la nécessité d'une conférence de rédaction

Dans la structure de tout organe de presse, il existe une entité indispensable : **La rédaction**. Véritable laboratoire où s'expérimentent et se concrétisent les idées qui seront par la suite mises en formes pour devenir des productions diverses (articles, émissions et supports divers). Vu sous cet angle, il est indispensable que la « marmite » qui sert à concocter différents mets, soit délicatement entretenue pour éviter d'intoxiquer ceux qui sont invités à y goûter.

La Rédaction, vous convenez avec moi, est donc l'épine dorsale de tout organe de presse et sa gestion rigoureuse surtout en période électorale est impérieuse.

A cet effet, ce que nous appelons dans le jargon journalistique, **la conférence de Rédaction**, est par essence, un cadre d'échanges où des intelligences se côtoient, se frottent, se heurtent et se combinent. C'est un cadre dans lequel les professionnels des médias, surtout les journalistes se retrouvent pour préparer le menu des différentes éditions du jour (les médias audiovisuels) ou des différentes parutions (presse écrite). C'est également là que se confirme chaque jour, la ligne éditoriale de tout organe.

Que ce soit dans l'un ou dans l'autre cas, la Rédaction est un cadre d'échanges indispensable à la bonne marche et à la survie de tout organe de presse. De la bonne organisation d'une

rédaction, dépend la crédibilité de l'organe ainsi que la qualité des productions qui en sortent.

Malheureusement, que constatons-nous ?

La plupart des organes de presse ne tiennent plus de conférence de rédaction et l'on est tenté de se demander comment se prépare le contenu des éditions ou parutions. Parfois à la seule écoute des contenus « décousus » de certains journaux parlés ou télévisés et à la lecture des journaux qui excellent par les fautes de tout genre ou par leur manque de logique, l'on s'aperçoit que le travail qui doit être fait en amont ne l'a pas été. Le pire, c'est que dans certains organes de presse, aucune personne n'est chargée ni du dispatching des reportages, ni de la manière dont tel papier est rédigé, quelle orientation lui est donnée, sous quel angle il a été traité, dans quel intérêt il est écrit et à quelle fin. Aucun canevas n'ayant été donné au départ au journaliste chargé de couvrir tel ou tel autre évènement, les dérapages, les opinions personnelles et les commentaires tendancieux sont légions.

Ce laisser – aller, laisser – faire, risque d'être fatal à tous, si aucune disposition n'est prise au sein des rédactions pour éviter que les médias ne soient à l'origine des conflits éventuels. Une gestion rigoureuse des rédactions avant, pendant et après les élections, s'avère donc indispensable.

La gestion de la Rédaction avant la campagne électorale

Avant l'ouverture officielle de la campagne électorale, les Quartiers Généraux (QG) des différents partis politiques s'organisent. Certains à travers des associations satellite, d'autres à travers des mouvements de soutien ou manifestations sociales diverses. Ceci signifie qu'avant l'ouverture officielle de la campagne, les journalistes sont appelés à couvrir des activités politiques qui ne disent pas toujours leur nom. Il revient à tout responsable d'organe de savoir décrypter toute sollicitation, de savoir lire entre les lignes les demandes de couverture, les invitations déguisées et surtout de tenir des conférences de rédaction régulières pour planifier et définir le contenu de leurs productions journalistiques. Ceci nécessite ***une répartition claire des tâches*** et un choix judicieux et rigoureux des événements à couvrir pour éviter de se laisser surprendre par des productions non programmées et pour lesquelles un ou des collaborateurs auraient déjà eu des sous ou « gombo ».

La couverture de la campagne électorale

Pendant la campagne électorale, le rédacteur en chef doit redoubler de vigilance pour mieux prendre sa rédaction en main. Il s'agit à ce niveau, d'avoir un contrôle systématique sur tout ce qui s'écrit, tout ce qui doit passer à l'antenne et sur toute parution. ***La gestion du contenu des éditions*** est indispensable pour éviter les dérives ou des surprises désagréables dans le strict respect du code de la presse et du code de déontologie.

Cette période requiert aussi une **équité dans la couverture des évènements**. Toute rédaction doit délimiter un temps de parole équitable ou une durée des reportages ou compte rendu d'activité électorale de chaque parti ou candidat. Cette disposition n'interdit pas aux rédactions de réserver des pages ou tranches publicitaires pour ceux qui désireraient être plus visibles. Toutefois, il est fait obligation aux organes de presse d'en informer toutes les parties.

La couverture du scrutin

Toute période électorale exige une surcharge de travail. Or le personnel n'étant pas toujours suffisant, il est du devoir du rédacteur en chef de mieux connaître les capacités de chacun de ses collaborateurs, de savoir qui est capable de faire quoi et dans quelles conditions, qui est capable de faire du direct sans faillir, de restituer en un temps record une activité, d'être sur plusieurs fronts à la fois, de faire preuve d'impartialité dans le traitement des informations,etc

Appesantissons-nous sur l'audiovisuel, ces médias « chaud » qui associent spontanéité et proximité.

L'audiovisuel

Dans l'audiovisuel, le **choix du mode de couverture est déterminant**. Lorsqu'une rédaction décide de faire du direct, elle doit y mettre les moyens surtout les moyens de communication et les moyens roulants pour être en contact permanent avec ses collaborateurs sur le terrain, s'assurer de ce qui va passer à l'antenne, préparer toute improvisation avec ceux qui iront sur le terrain et assurer une liaison régulière entre l'équipe restée à la rédaction et celle qui est sur le terrain.

Si toutes les dispositions préalables sont prises, le jour du scrutin aucune confusion n'est possible. Chaque collaborateur étant informé au préalable de son rôle, vaque convenablement à ses occupations sous l'œil vigilant du premier responsable de la rédaction.

Le choix du mode de couverture est aussi important. Si le rédacteur en chef fait l'option du direct, il lui revient de choisir le collaborateur ou les collaborateurs capables d'assumer sans faillir car il y va de l'image de son organe et la sérénité du Pays avant toute chose. Le correspondant envoyé sur les lieux doit savoir choisir ses mots, ses expressions, ses angles de traitement, bref tous les paramètres lié à son rôle pour éviter d'être le « pyromane ».

Le rédacteur en chef doit également veiller à ce qu'une **documentation consistante** soit réalisée sur chaque candidat avant le jour du scrutin pour que les articles ou productions soient bien documentés.

En matière audiovisuelle, l'équipe étant disparate avec des spécialités diverses (opérateur d'images, opérateur de son, éclairagiste et monteur...), il convient de travailler à chaque niveau pour éviter des conflits inutiles et des confusions et interprétations.

Par exemple lorsque l'image d'un candidat est mal prise ou que sa qualité laisse à désirer, lorsqu'un montage est mal fait ou que le son est mauvais, cela peut être sujet à des interprétations.

Un candidat peut trouver des raisons, justifiées ou non, à une image qui le dévalorise ou à un son inaudible.

La période électorale est une période par excellence où les professionnels des médias sont très sollicités et subissent des pressions diverses (menaces, chantages, boycotts, cadeaux inattendus, gentillesse extrêmes, invitations et sollicitudes diverses.....). tout professionnel doit prendre la mesure de cela et savoir dépasser ses pulsions pour déjouer ces pièges.

Quelques pièges à éviter :

- ***Se laisser embobiner par ses collaborateurs dans le choix des activités à couvrir*** car ils ont toujours des motivations cachées ;
- ***Les a priori*** ; ce n'est pas parce que la tête d'un candidat ne vous revient pas que vous n'irez pas couvrir son meeting lorsqu'il vous sollicite ;
- Les productions journalistiques injurieuses, offensantes, calomnieuses ; dénués de tout objectivité ;
- Les pots de vin et les invitations fantaisistes, les cadeaux non mérités et inattendus ;
- Déjouer les pièges des associations « champignons » ; qui vous invitent de manière anodine mais pour qui tout est calculé ;